

# ***Interlignes***

**M.-T. MOGET - H. BESSE - F. LAPEYRE - E. PAPO**

**Dessins de P. NEVEU**

**SANTÉ ET SOCIÉTÉ**

***LIVRET DE L'ÉTUDIANT***

 **Didier**

**Cours Crédif**

# ***Interlignes***



ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD

**CRÉDIF**

CENTRE DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE POUR LA DIFFUSION DU FRANÇAIS

# *Interlignes*

M.-T. MOGET - H. BESSE - F. LAPEYRE - E. PAPO

Dessins de P. NEVEU

**SANTÉ ET SOCIÉTÉ**

***LIVRET DE L'ÉTUDIANT***

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'Article 40).  
« Cette représentation de reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal ».

© CRÉDIF, Paris 1977.

Imprimé en France

ISBN 2-208-3331-0

此为试读, 需要完整PDF请访问: [www.ertongbook.com](http://www.ertongbook.com)

### 310 LA MÉDECINE LIBÉRALE

313-1 Malades et médecins, par M. Milhaud . . . . .	p.	8
313-2 Requiem pour une espèce disparue, par J.-P. Escande . . . . .	p.	9
313-3 Le projet de réforme du code de déontologie . . . . .	p.	11
(article du <i>Monde</i> )		
313-4a Un médecin bien dans son rôle, de M. Proust . . . . .	p.	13
b Un spécialiste du nez, de M. Proust . . . . .	p.	14
c Un air de médecine, de B. Vian . . . . .	p.	15
313-5 Un poème de R. Char . . . . .	p.	19

#### Documents

Du côté du médecin, par J.-P. Escande . . . . .	p.	20
L'âge de l'infarctus, par le Dr F. Berton . . . . .	p.	21
Face à face : guérisseur et médecins . . . . .	p.	22
« Une mort très douce », de S. de Beauvoir . . . . .	p.	23
Une charte du malade hospitalisé, par le Dr F. Berton . . . . .	p.	25
Les frustrés, par Claire Bretécher . . . . .	p.	26

<b>Dialogues de la leçon</b> . . . . .	p.	27
--	----	----

### 320 LA SÉCURITÉ SOCIALE

323-1 Devant la mort, par P. Viansson-Ponté . . . . .	p.	34
323-2 Vieillir..., d'Aragon . . . . .	p.	36
323-3 Le sort des personnes âgées, par M. Durafour . . . . .	p.	37
323-4a Vieillesse, poème d'H. Michaux . . . . .	p.	40
b Le sommeil dans le chagrin, poème de P. Claudel . . . . .	p.	41

#### Documents :

Médecine et consommation, par A. Minkowski . . . . .	p.	42
La consommation médicale en France . . . . .	p.	44
Les grandes masses des ressources et des emplois de la Sécurité sociale . . . . .	p.	45
« Les extravagances de la Sécurité sociale », par D. Forestier . . . . .	p.	47
Répartition du revenu social en France en 1966 . . . . .	p.	49
L'hôpital-hospice-hôtel, par J.-P. Escande . . . . .	p.	50
L'aide au troisième âge . . . . .	p.	51

<b>Dialogues de la leçon</b> . . . . .	p.	53
--	----	----

### 330 JEUNESSE ET SANTÉ

333-1 De la famille à la bande, d'Aragon . . . . .	p.	60
333-2 Le juge pour enfants, par P. Séry . . . . .	p.	61
333-3 Poème de P. Éluard . . . . .	p.	64
Poème de P. Éluard . . . . .	p.	65

#### Documents :

« La trouille de piquer », de C. Rochefort . . . . .	p.	66
La population pénale en France (deux tableaux statistiques) . . . . .	p.	67
Les jeunes et la société . . . . .	p.	68
Les éducateurs et les pré-délinquants (interview du Dr C. Koupernik) . . . . .	p.	70
Bonheur et société (dessin de Bosc) . . . . .	p.	72
Politique de secteur, en psychiatrie, par A. Audoin . . . . .	p.	74
Enfants en danger de délinquance (interview du Dr. C. Koupernik) . . . . .	p.	76

<b>Dialogues de la leçon</b> . . . . .	p.	78
--	----	----

## 340 LES SPORTS

343-1	Limoges-Châteauroux (3-2). Quelle leçon ! par J.-P. Alban . . .	p. 84
342-2	Fiches descriptives de quelques sports . . . . .	p. 86
343-3	Sport et beauté (publicité Bullworker) . . . . .	p. 89
343-4	Grandeurs et misères d'un ailier, bande dessinée de P. Neveu . . .	p. 90
	Un ailier est un enfant perdu, poème de H. de Montherlant . . .	p. 92
343-5	Le sportif au lit, de H. Michaux . . . . .	p. 93
343-6	Poème de P. Éluard . . . . .	p. 94
343-7	Les sports et la santé, par le Dr. Ph. Réville . . . . .	p. 95

### Documents :

Sports olympiques et non olympiques, en France (tableaux) . . . . .	p. 97
Dispersion, par M. Castaing . . . . .	p. 100
Le spectacle sportif, par J. Dumazadier — Des millions de sportifs, de P. Daninos . . . . .	p. 101
Partout la violence . . . . .	p. 103
Le sportif centaure, de J. de Lacretelle . . . . .	p. 104
Le corps et l'esprit . . . . .	p. 105
Le sport à l'école (deux articles de F. Peloux et R. Pointu) . . . . .	p. 106
Le tennis . . . . .	p. 108
Le sport professionnel sous-développé, par J. Bobet . . . . .	p. 109
Sur le terrain, dans les tribunes . . . . .	p. 110
Sport et langage . . . . .	p. 111

<b>Dialogues de la leçon</b> . . . . .	p. 112
--	--------

## 350 LES VACANCES

353-1	Les voyageurs, d'Alain . . . . .	p. 120
353-2	« Ils ont passé de belles vacances » . . . . .	p. 121
353-4	« Passez vos vacances avec Napoléon, Archimède, Robinson Crusoé et Es Caro » . . . . .	p. 125
353-5	« Dans ce petit hôtel qui se dit grand et d'Albion, il y a... » de P. Daninos . . . . .	p. 128
353-6a	Poème d'H. Michaux . . . . .	p. 131
	b Poème de P. Éluard . . . . .	p. 132
	c Poème de P. Éluard . . . . .	p. 132
353-7	La drague, sketch de G. Bedos . . . . .	p. 133

### Documents :

Vacances, amour et évasion (publicités : Havas Voyages — « L'échap- pée insouciant » — « L'échappée fabuleuse ») . . . . .	p. 135
Les sports d'hiver . . . . .	p. 140
La législation des congés payés annuels . . . . .	p. 141
Évolution du taux de départ en vacances — Principaux résultats concer- nant les vacances d'été (tableaux statistiques) . . . . .	p. 143
Quand et comment les Français partent en vacances . . . . .	p. 145

<b>Dialogues de la leçon</b> . . . . .	p. 146
--	--------

<b>Tableaux grammaticaux</b> . . . . .	p. 151
--	--------

**La médecine libérale**

... Un des grands sujets de plainte des malades concerne le silence des médecins. Nous nous heurtons ici à un des problèmes les plus difficiles des rapports entre l'individu malade et celui qui le soigne. Le besoin d'explication du malade est entièrement justifié. Il est d'autant plus vif que le niveau général de culture est plus élevé aujourd'hui, et que l'information médicale est plus largement divulguée.

Il y a des cas où l'explication est facile à donner et à comprendre. Mais d'autres affections revêtent un caractère complexe (certaines maladies endocriniennes, par exemple).

D'autres cas existent, posant aux médecins d'angoissants problèmes de conscience : il s'agit des malades gravement atteints. La médecine française estime — en règle presque générale — qu'il faut tout faire pour conserver à ces grands malades la volonté de guérir et de vivre, donc leur cacher la vérité si elle est trop noire. Dans la pratique, cette attitude n'est pas toujours aisée à conserver. Certains sujets refusent de se soumettre au traitement nécessaire et ne l'accepteraient qu'au prix d'une vérité parfois dure.

Cependant, le problème de la vérité au malade reste avant tout un problème individuel, qui est à régler selon chaque malade et son psychisme particulier.

Marianne MILHAUD : *Humanité-Dimanche* (2/3/1969).

---

**Humanité-Dimanche**, hebdomadaire du parti communiste, dont la diffusion est en très grande partie assurée par les militants du parti. On y trouve, outre des articles politiques, des pages concernant les arts et lettres, la radio et la télévision, des informations pratiques (jardinage, santé, chroniques juridiques, etc.).

---

Les rapports du médecin généraliste et de ses malades ont perdu de cette robuste et rustique simplicité, de cette mutuelle confiance, de cette amitié réciproque qui faisaient qu'on employait, plutôt que ce terme à vrai dire assez laid de « généraliste », l'expression tout aussi claire, mais chargée d'affection et qui portait comme une odeur de vieux meuble et de foin coupé : « le médecin de famille ».

Peut-on parler encore de médecins de famille ? Il en subsiste quelques-uns. Ne seront-ils pas bientôt des spécimens, des curiosités sociologiques, derniers témoins, déjà, d'un passé presque aussi révolu que les lampes à huile et les voitures à chevaux, condamnés à disparaître avec la société rurale dont ils étaient avec quelques autres les solides piliers ?

La civilisation urbaine, d'une manière générale, a changé le rythme de vie ; elle a donné un coup d'accélérateur à l'expression des rapports humains [...] Elle entraîne d'autre part une mobilité sans cesse accrue. [...] Un médecin parisien voit sa clientèle se renouveler sans cesse, et de plus il faut compter avec le « passage ». Il ne peut y avoir dans cette situation la source d'un attachement réciproque. Médecin et malade tendent à devenir des étrangers l'un pour l'autre.

Avant l'institution de la Sécurité sociale on recourait peu au médecin, parce qu'il fallait le payer : or, les riches étaient avarés et les pauvres étaient pauvres. On ne le dérangeait et on ne se dérangeait pas pour rien. De ce fait, le médecin avait moins de clients, moins d'argent et plus de temps. Souvent aussi, il hésitait à faire payer aux humbles des soins qui n'étaient pas remboursés. Un médecin moyennement coté — même un généraliste — a aujourd'hui son cabinet de consultation plein et son carnet de visites rempli. Le voudrait-il, il n'est pas question qu'il reste toute une nuit au chevet d'un malade, à lui parler, à lui tenir la main, à le veiller. C'est dommage, cette psychothérapie d'instinct avait sa part dans les guérisons. Aujourd'hui le temps presse, les autres clients ne sauraient attendre, et le compteur doit tourner.

Il faut enfin se rendre compte que la médecine ne disposait que d'une batterie extrêmement réduite et au total peu efficace de médicaments. L'assistance, les conseils, le bon sens, la gentillesse, la chaleur, le temps ... et la constitution du malade, tels étaient l'arsenal, les alliés et les armes du médecin. Aujourd'hui on abandonne en fait le malade à l'action de tout un échantillonnage de médicaments hyper-actifs. Le manque de temps et la raison y incitent. Nul doute : les antibiotiques sont plus efficaces sur le staphylocoque que la sympathie. C'est un peu dommage sur le plan humain.

Constamment mis à contribution, et souvent pour des riens, et souvent par des inconnus, comment le généraliste n'en viendrait-il pas, très vite, à se blaser et à automatiser son

geste? Le remboursement des soins et des congés de maladie — naturellement excellent en lui-même — engendre une prolifération de consultations peu exaltantes, voire inutiles ou injustifiées. Certificats de non-contagion, certificats d'arrêt de travail... certains médecins, peu scrupuleux, se spécialisent d'ailleurs dans cette industrie du chômage organisé et payé. [...] « Déshabillez-vous. — C'est pas la peine, c'est pour un arrêt de travail. » Le dialogue est courant, et certains généralistes de 1975, en sortant leur crayon à bille pour rédiger le papier demandé, évoquent avec un peu de mélancolie, comme un ancêtre déjà préhistorique, le médecin de famille d'autrefois, à la vie lente comme le pas d'un cheval, aux pantalons crottés, qu'on ne faisait venir que lorsque le pépé était à l'article de la mort, ce qui permettait — d'une pierre deux coups — de lui demander un conseil d'ami pour la vache qui avait le « gros ventre ».

Jean-Paul ESCANDE : *Les Médecins*,  
Bernard Grasset, Paris, 1975, pp. 31-32.

# Le projet de réforme du code de déontologie 313-3

Voici les extraits particulièrement significatifs du projet de code de déontologie élaboré, en janvier dernier, par le conseil national de l'ordre des médecins.

## LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE

**« (...) ART. 2. — La profession médicale est au service de l'homme, pour la protection de la santé, pour le traitement des maladies et des blessures, pour le soulagement des souffrances, dans le respect de la vie humaine et de la personne humaine. »**

L'article actuellement en vigueur stipule : « Le respect de la vie et de la personne humaine constitue en toutes circonstances le devoir primordial du médecin. »

## LA VOLONTÉ DU MALADE

**« ART. 6. — Le libre choix de son médecin est pour le malade un droit ; l'exercice de ce droit doit être facilité. La volonté du malade doit toujours être respectée dans toute la mesure du possible. Lorsque le malade est hors d'état d'exprimer son consentement aux soins qu'on se propose de lui donner, ses proches doivent, sauf urgence ou impossibilité, être prévenus et informés. »**

Dans le code actuel, au chapitre des devoirs généraux des médecins, aucun article ne correspond à ce texte. Toutefois, au travers des articles 28 à 58, certains devoirs des médecins envers les malades traitent sous une forme discrète de l'information du malade et de sa famille. Enfin, l'article 8 fait du libre choix du médecin par le malade un principe traditionnel qui s'impose à tout médecin, sauf dérogations précises.

## LES ESSAIS THÉRAPEUTIQUES

**« ART. 19. — L'essai sur un malade d'une thérapeutique nouvelle ne peut être envisagé qu'après les études biologiques adéquates, sous une surveillance très stricte, et seulement si l'essai dont il s'agit présente pour le sujet un intérêt direct. »**  
Aucun article actuel ne mentionne précisément les essais thérapeutiques.

## L'EUTHANASIE

**« ART. 20. — Le médecin doit s'efforcer d'apaiser les souffrances. Il n'a pas le droit, même dans les cas qui lui semblent désespérés, de hâter délibérément la mort. »**

Aucun article correspondant n'existe dans le code actuel.

## LE DROIT A LA GRÈVE

**« ART. 53. — Quelles que soient les circonstances, les soins aux malades ne peuvent être suspendus pour motif de grève. »**

Aucun article du code actuel ne mentionne l'éventualité d'une grève.

## LA MÉDECINE DE GROUPE

**« ART. 67. — Dans les « cabinets de groupe » tenus par plusieurs praticiens associés, quel qu'en soit le statut juridique, l'exercice de la médecine doit rester personnel. Chaque praticien garde son indépendance professionnelle. Le libre choix du médecin par le malade doit être respecté. Tout document (ordonnance, certificat, etc.) doit porter le nom du praticien dont il émane, et être signé par lui.**

**« ART. 68. — La mise en commun des honoraires dans les associations de médecins et les cabinets de groupe n'est autorisée que si les médecins associés pratiquent tous la médecine générale ou sont tous spécialistes de la même discipline. »**

Ce texte n'a pas son précédent dans le code actuel. Cependant les articles 9, 11, 21 à 44 et 72 actuels mentionnent de manière éparpillée les devoirs et les interdits auxquels sont soumis les médecins exerçant en groupe.

Xavier WEEGER  
*Le Monde* (29-11-1975), p. 12.

... C'était le docteur Dieulafoy qui venait d'arriver. Mon père alla le recevoir dans le salon voisin, comme l'acteur qui doit venir jouer. On l'avait fait demander non pour soigner, mais pour constater, en espèce de notaire. Le docteur Dieulafoy a pu en effet être un grand médecin, un merveilleux professeur : à ces rôles divers où il excelle, il en joignait un autre dans lequel il fut quarante ans sans rival, un rôle aussi original que le raisonneur, le scaramouche, ou le père noble, et qui était de venir constater l'agonie ou la mort. Son nom déjà présageait la dignité avec laquelle il tiendrait l'emploi et quand la servante disait : « M. Dieulafoy », on se croyait chez Molière. A la dignité de l'attitude concourait sans se laisser voir la souplesse d'une taille charmante. Un visage en soi-même trop beau était amorti par la convenance à des circonstances douloureuses. Dans sa noble redingote noire, le professeur entra, triste sans affectation, ne donnait pas une seule condoléance qu'on eût pu croire feinte et ne commettait pas non plus la plus légère infraction au tact. Aux pieds d'un lit de mort, c'était lui et non le duc de Guermantes qui était le grand seigneur. Après avoir regardé ma grand-mère sans la fatiguer, et avec un excès de réserve qui était une politesse au médecin traitant, il dit à voix basse quelques mots à mon père, s'inclina respectueusement devant ma mère, à qui je sentais que mon père se retenait pour ne pas dire : « Le professeur Dieulafoy ». Mais déjà celui-ci avait détourné la tête, ne voulant pas importuner, et sortit de la plus belle façon du monde, en prenant simplement le cachet qu'on lui remit. Il n'avait pas eu l'air de le voir, et nous-mêmes nous demandâmes un moment si nous le lui avions remis tant il avait mis de la souplesse d'un prestidigitateur à le faire disparaître, sans pour cela perdre rien de sa gravité plutôt accrue de grand consultant à la longue redingote à revers de soie, à la belle tête pleine d'une noble commisération. Sa lenteur et sa vivacité montraient que, si cent visites l'attendaient encore, il ne voulait pas avoir l'air pressé. Car il était le tact, l'intelligence et la bonté mêmes.

Marcel PROUST : *A la recherche du temps perdu*  
(*Le côté de Guermantes*),  
Gallimard, Pléiade, tome II, pp. 342-343.

---

**Marcel Proust** (1871-1922). Après avoir publié des articles et des chroniques dans des revues littéraires, Proust se met dès 1905 à écrire l'œuvre essentielle de sa vie : *A la recherche du temps perdu*, dont la publication s'échelonne de 1913 à 1927 (après sa mort). Histoire d'une époque (on y voit la société contemporaine de Proust, particulièrement la société aristocratique et bourgeoise), c'est aussi et surtout l'histoire d'une conscience, d'une sensibilité, celle du narrateur, à travers laquelle se découvre la sensibilité de l'auteur lui-même. Le style de Proust surprit ses contemporains au point même qu'il commença à compte d'auteur l'édition de ses œuvres. Il reçut le Prix Goncourt en 1919 pour *A l'ombre des Jeunes Filles en fleurs* (un des premiers volumes de l'œuvre).

---

Dans un de ces moments où selon l'expression populaire, on ne sait plus à quel saint se vouer, comme ma grand-mère toussait et éternuait beaucoup, on suivit le conseil d'un parent qui affirmait qu'avec le spécialiste X... on était hors d'affaire en trois jours. Les gens du monde disent cela de leur médecin, et on les croit comme Françoise croyait les réclames des journaux. Le spécialiste vint avec sa trousse chargée de tous les rhumes de ses clients, comme l'outre d'Eole. Ma grand-mère refusa net de se laisser examiner. Et nous, gênés pour ce praticien qui s'était dérangé inutilement, nous déférâmes au désir qu'il exprima de visiter nos nez respectifs, lesquels pourtant n'avaient rien. Il prétendait que si, et que migraine ou colique, maladie de cœur ou diabète, c'est une maladie du nez mal comprise. A chacun de nous il dit : « Voilà un petit cornet que je serais bien aise de revoir. N'attendez pas trop. Avec quelques pointes de feu, je vous débarrasserai ». Certes nous pensions à tout autre chose. Pourtant nous nous demandâmes : « Mais débarrasser de quoi? ». Bref tous nos nez étaient malades : il ne se trompa qu'en mettant la chose au présent. Car dès le lendemain son examen et son pansement provisoire avaient accompli leur effet. Chacun de nous eut son catarrhe. Et comme il rencontrait dans la rue mon père secoué par des quintes, il sourit à l'idée qu'un ignorant pût croire le mal dû à son intervention. Il nous avait examinés au moment où nous étions déjà malades.

Marcel PROUST : *A la recherche du temps perdu*  
(*Le côté de Guermantes*),  
Gallimard, Pléiade, tome II, pp. 324-325.

Le professeur Mangemanche pouvait avoir quarante ans. Il était de taille à les supporter. Mais pas un de plus. Il avait le visage glabre avec une petite barbe en pointe, des lunettes inexpressives.

— Voulez-vous me suivre? proposa Colin.

— Je ne sais pas, dit le professeur, j'hésite...

Il se décida tout de même.

— Qui est malade?

— Chloé, dit Colin.

— Ah ! dit le professeur, ça me rappelle un air...

— Oui, dit Colin, c'est celui-là.

— Bon, conclut Mangemanche, allons-y. Vous auriez dû me le dire plus tôt. Qu'est-ce qu'elle a?

— Je ne sais pas, dit Colin.

— Moi non plus, avoua le professeur, maintenant, je peux bien vous le dire.

— Mais vous allez le savoir? demanda Colin inquiet.

— Ça se peut, dit le professeur Mangemanche, dubitatif. Encore faudrait-il que je l'examinasse...

— Mais venez donc... dit Colin.

— Mais oui... dit le professeur.

Colin le conduisit jusqu'à la porte de la chambre et se rappela brusquement quelque chose.

— Faites attention en entrant, dit-il, c'est rond.

— Oui, j'ai l'habitude, dit Mangemanche, elle est enceinte?...

— Mais non, dit Colin... vous êtes idiot... la chambre est ronde.

— Toute ronde? demanda le professeur. Vous avez joué un disque d'Ellington, alors?

— Oui, dit Colin.

— J'en ai aussi chez moi, dit Mangemanche. Vous connaissez Slap Happy ?

— Je préfère... commença Colin, et il se rappela Chloé qui attendait, et poussa le professeur dans la chambre.

— Bonjour, dit le professeur.

Il monta l'échelle.

— Bonjour, dit Chloé. Vous allez bien?

— Mon Dieu, répondit le professeur, mon foie me fait souffrir par moments. Vous savez ce que c'est?

— Non, dit Chloé.

— Bien entendu, répondit le professeur, vous n'avez certainement pas le foie malade.

**Il s'approcha de Chloé et lui prit la main.**

**— Un peu chaud, hein?...**

**— Je ne me rends pas compte.**

**— Oui, dit le professeur, mais c'est un tort.**

**Il s'assit sur le lit.**

**— Je vais vous ausculter, si ça ne vous ennuie pas.**

**— Je vous en prie, dit Chloé.**

**Le professeur sortit de sa trousse un stéthoscope à amplificateur et appliqua la capsule sur le dos de Chloé.**

**— Comptez, dit-il.**

**Chloé compta.**

**— Ça ne va pas, dit le docteur, après vingt-six, c'est vingt-sept.**

**— Oui, dit Chloé, excusez-moi.**

**— Ça suffit, d'ailleurs, dit le docteur. Vous toussiez?**

**— Oui, dit Chloé, et elle toussa.**

**— Qu'est-ce qu'elle a, docteur? demanda Colin, c'est grave?**

**— Heu!... dit le professeur, elle a quelque chose au poumon droit. Mais je ne sais pas ce que c'est...**

**— Alors? demanda Colin.**

**— Il faudrait qu'elle vienne chez moi pour un examen plus perfectionné, dit le professeur.**

**— Je n'aime pas beaucoup qu'elle se lève, docteur, dit Colin. Si elle se trouve mal, comme cet après-midi?**

**— Non, dit le professeur, ce n'est pas grave, ça. Je vais vous donner une ordonnance, mais il faudra la suivre.**

**— Bien sûr, docteur, dit Chloé.**

**Elle porta la main à sa bouche et se mit à tousser.**

**— Ne toussiez pas, dit Mangemanche.**

**— Ne toussiez pas, mon chéri, dit Colin.**

**— Je ne peux pas m'empêcher, dit Chloé d'une voix entrecoupée.**

**— On entend une drôle de musique dans son poumon, dit le professeur.**

**Il avait l'air un peu ennuyé.**

**— Est-ce que c'est normal, docteur? demanda Colin.**

**— Jusqu'à un certain point... répondit le professeur.**

**Il tira sa petite barbe et elle revint à sa place avec un claquement sec.**

**— Quand devons-nous aller vous voir, docteur? demanda Colin.**

**— Dans trois jours, dit le professeur. Il faut que je remette mes appareils en état.**